

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'alimentation, de
l'agriculture et de la pêche

ARRÊTÉ

**Portant nomination au conseil scientifique de l'Institut des sciences et industries du vivant
et de l'environnement (Agro Paris Tech).**

Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret n° 2006-1592 du 13 décembre 2006 portant création de l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (Agro Paris Tech), notamment l'article 11.

ARRÊTE

Article 1er

Sont nommés membres du conseil scientifique de l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (Agro Paris Tech) :

1° En qualité de représentants d'organismes de recherche :

- M. François HOULLIER, directeur de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) ;
- Mme Maguelonne TESSEIRE, directeur de recherche à l'Institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement (CEMAGREF) ;
- M. Jean-Michel SALLES, chargé de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
- M. Etienne HAINZELIN, directeur de la recherche et de la stratégie au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) ;

2° En qualité de personnalités désignées en raison de leur compétence scientifique ou professionnelle :

- M. Nicolas GAUSSERES, directeur du département de la recherche en nutrition de Danone Vitapole ;

- Mme Isabelle VENDEUVRE, déléguée au développement technologique au sein de la direction métiers et recherche de Suez-Environnement ;
- M. François PREVOTEAU, administrateur de Champagne-céréales et président de Soliance ;
- M. Jean-Pierre HENRY, Université Paris-Diderot ;
- M. Benoît WEIL, professeur au centre de gestion scientifique de l'Ecole des mines de Paris ;
- M. Emmanuel FROSSARD, chef du département « agriculture and food science » au Polytechnicum ETH Zurich ;
- M. Jan VAN IMPE, professeur à l'université catholique de Louvain

Sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur :

- Mme Francelyne MARANO, professeur à l'université Paris VII ;

Sur proposition du ministre chargé de la recherche :

- M. Paul LEADLEY, professeur à l'université Paris XI ;
- Mme Anne-Lucie WACK, directrice d'Agropolis Fondation.

Article 2

Le directeur général de l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (Agro Paris Tech) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.

Fait à Paris, le **25 MAI 2010**

Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture
et de la pêche,
Pour le ministre et par délégation,
La directrice générale de l'enseignement
et de la recherche

Marion ZALAY

